



De
2021....

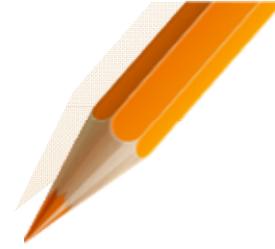


L'Organisation du Temps
Scolaire et
l'Aménagement du Temps de
l'Enfant

... à l'expérimentation en
2023



De 1989 à nos jours



Quelques repères de l'évolution des rythmes scolaires :

- **1989** : Lionel Jospin exprime une volonté de rééquilibrage de la journée, la semaine, l'année
- **1990** : de 27h/semaine à 26h : 1 samedi libéré sur 3 ou possibilité de semaine à 4 jours
- **2008** : la loi Darcos impose les mêmes congés scolaires pour tous ; suppression du samedi matin ; semaine de 24 heures réparties sur 4 jours ; 144 jours par an
- **2013** : décret Peillon : retour à la semaine de 4,5 jours avec 5 matinées ; introduction des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : $\frac{3}{4}$ h d'activités à placer en fin de journée
- **2014** : le décret Hamon permet de concentrer les TAP sur un après-midi
- **2017** : le décret Blanquer donne la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours : 80% des écoles et des communes adoptent cette formule au niveau national

A Epinal : l'ATE, une volonté politique



Autour des années 1980, un vaste chantier de réflexion centré sur l'intérêt de l'enfant et l'organisation globale de son temps scolaire et périscolaire est impulsé par l'équipe de Philippe Seguin et les services de l'Education nationale.

Ainsi est né l'Aménagement du Temps de l'Enfant à Epinal en 1989, avec deux écoles volontaires : les écoles maternelle et élémentaire Pergaud avec 3 après-midi d'activités , puis 10 écoles en 1998.

La réforme Darcos de la même année supprime alors la classe du samedi matin, les écoles ATE passent donc de 3 après-midi d'activités à 2.

En 2013, la réforme Peillon réorganise la semaine scolaire sur 24 heures : Epinal décale d'une année la mise en place de cette réforme, et après une large concertation avec les écoles, met en place une organisation du temps scolaire qui rentre dans le cadre d'une expérimentation autorisée par le décret Hamon en 2014.

Toutes les écoles sont alors désormais concernées par l'ATE, avec un après-midi entier d'activités, et le mercredi matin en classe.

2020 : réflexion sur les perspectives de l'ATE



En 2020, au bénéfice d'une rencontre avec les services de l'Education Nationale, la Ville d'Épinal a pu discuter de l'organisation du temps scolaire.

Le constat est partagé qu'aucune étude scientifique, aucune évaluation probante à l'heure actuelle ne permet de justifier totalement de rester dans ce schéma d'organisation sans cesse modifié avec un temps d'activités ATE progressivement réduit.

Plutôt que de perdurer dans un système qui ne fait plus l'unanimité depuis 2017, il semble alors indispensable de trouver un nouvel équilibre pour l'intérêt de l'enfant :

⇒ favoriser les apprentissages et le développement de l'enfant en revenant aux fondements de l'ATE.

Le rythme biologique de l'enfant est très souvent discuté depuis 2017 (la fatigue notamment). Les évolutions sociétales et le rythme de vie dans le cercle familial de l'enfant doivent donc également être prises en compte.

De là émerge la volonté de structurer une nouvelle expérimentation de l'organisation du temps scolaire avec des écoles volontaires, et donner de nouvelles perspectives de l'Aménagement du Temps de l'Enfant d'ici la rentrée 2023.

2021/2022 : 1^{ère} étape de l'expérimentation



L'année scolaire 2021/2022 sera une année d'étude et de concertation.

Une nouvelle **étude scientifique et sociologique** externalisée va être menée conjointement avec l'Education Nationale.

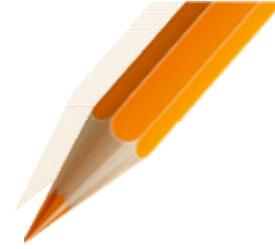
D'autre part, des **groupes de travail** seront constitués, comprenant des représentants de l'Education Nationale, des parents et de la Ville, avec un même objectif commun : mettre l'enfant au centre des préoccupations.

Une **grande consultation sera faite début 2022** par un sondage auprès des enfants, des familles et des enseignants, sondage qui sera co-construit par ce groupe de travail pour ne pas être orienté.

Enfin, **une étude chiffrée et en projection** sur les impacts financiers et humains, ainsi que sur l'ensemble des partenaires de l'ATE, sera menée par les services dans l'hypothèse d'une nouvelle organisation scolaire et de l'ATE.

Ces études et concertations serviront de base de travail, et auront pour aboutissement la mise en place d'une nouvelle expérimentation à la rentrée 2023 avec des écoles volontaires.

2021/2022 : 1^{ère} étape
de l'expérimentation

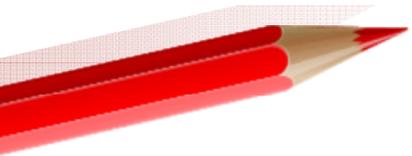


La construction de cette nouvelle expérimentation passera par une organisation du temps scolaire sur 4 jours pour deux écoles à la rentrée 2021

Cette proposition ayant été approuvée par les conseils d'écoles et le conseil municipal, la commune pourrait avoir un rythme différencié, qui permettra ainsi d'étudier l'impact de la semaine des 4 jours avec des indicateurs précis travaillés en lien avec ces conseils d'écoles.

Bien évidemment, la ville adaptera son dispositif périscolaire au service des spinaliens et proposera notamment un accueil pour la journée entière du mercredi.

Les activités environnementales, sportives et culturelles seront organisées pour être un véritable temps éducatif utile aux enfants, dans le respect de leurs rythmes et en relation avec le socle commun de culture, de connaissances et de compétences.



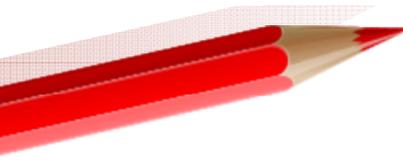


2022/2023 : année scolaire de transition et nouveau modèle

Forts des résultats de ces études et des concertations, l'année scolaire 2022/2023 sera une année de transition pour préparer la rentrée de septembre 2023.

L'Organisation du Temps Scolaire et de l'Aménagement du Temps de l'Enfant seront travaillés sur le 1^{er} trimestre de cette année scolaire (septembre à décembre 2022), toujours en concertation avec les services de l'Education Nationale, les écoles, les parents et les différents partenaires.

Les conseils d'écoles devront se positionner lors des conseils d'écoles du 2^{ème} trimestre au plus tard (mars/avril 2023), afin de permettre aux différentes instances de se prononcer sur la proposition globale de cette nouvelle organisation pour les écoles d'Epinal.



L'expérimentation d'un nouveau modèle de l'Organisation du Temps Scolaire et de l'Aménagement du Temps de l'Enfant découlera de ces deux années de travail commun et abouti.

La Ville d'Epinal est persuadée que l'organisation entre les temps scolaires et périscolaires est primordiale pour **apporter à l'enfant les clés de sa réussite pour l'adulte en devenir qu'il est.**



**Nouveau modèle de
l'Aménagement du Temps de l'Enfant**

Intérêt de l'enfant

Concertation / étude

Apprentissages

Epanouissement et développement